



La Lettre de la Municipalité

Juillet 2025

Edito

Chers habitants,

Bienvenue dans le second numéro de l'année de notre Lettre Municipale !

Vous trouverez des informations pour l'obtention d'un composteur, la mise en place d'un nouveau service de transport, les manifestations passées et celles à venir.

Ensemble, continuons à faire de notre commune un lieu de vie agréable et dynamique.

Bonne lecture !

Retrouvez-nous sur www.rosaysurlieure.fr
sur **Panneau Pocket** et sur **Facebook**



Etat-Civil 2025

Naissance :

- Swann PHILIPPE

Décès :

- Thérèse DELARUELLE
- Denise DESHAYES

Les Manifestations 2025

- o 13 juillet : Repas partagé - Spectacle de rue
- o 5 octobre : Repas des aînés
- o 3 novembre : Bourse aux vêtements et aux jouets
- o Décembre : Arbre de Noël

Un composteur à 15 euros !

Grâce à l'initiative du **SYGOM**, vous avez désormais la possibilité d'obtenir **un kit complet de compostage individuel pour 15 €** pour valoriser facilement vos biodéchets.

Le kit comprend un composteur en plastique de 400 litres, un bioseau pour la cuisine et un guide d'utilisation.

Pour en bénéficier, il suffit de suivre une formation obligatoire, dispensée gratuitement.

Cette formation permet de découvrir les bases du compostage, d'adopter les bons gestes et d'éviter les erreurs.

Les sessions de formation sont ouvertes à tous les habitants du territoire de la Communauté de Communes Lyons-Andelle.

Un justificatif de domicile vous sera demandé le jour de la formation.

+ d'informations auprès du SYGOM
02.32.54.47.64 ou contact@sygom.fr



Vous pouvez consulter
et vous inscrire sur :

www.sygom.fr/obtenir-un-composteur

13 JUILLET 12H
Cochon grillé offert par le comité des fêtes suivi d'un spectacle de rue

Pensez à prévoir une petite douceur sucrée!!!

Buvette sur place
Salle des fêtes Rosay sur Lieure

Réservé aux habitants de la commune

RÉSERVATION AVANT LE 30 JUIN

06.79.78.82.55
Places limitées

Atchoum, le transport solidaire arrive !

A partir de septembre 2025, un service de transport solidaire va être mise en place pour les personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer : personnes âgées, jeunes sans permis, habitants sans véhicule...

La Communauté de Communes Lyons-Andelle a décidé de travailler avec l'association ATCHOUM, association solidaire nationale reconnue d'utilité publique. **Atchoum organise la mise en relation entre les passagers et les conducteurs volontaires.** Grâce à un réseau de conducteurs bénévoles, le transport solidaire permet de vous rendre à un rendez-vous médical, faire des courses, ou tout simplement retrouver un peu d'autonomie.



Les trajets se réservent par téléphone via une centrale d'appel ou directement en ligne. Une fois le trajet validé, un conducteur bénévole utilise son propre véhicule pour effectuer le déplacement.

Le coût s'avère accessible pour les passagers : 2.43 € jusqu'à 11 km, puis 0.20€ /km supplémentaire.

Les conducteurs recevront 3.75 € puis 0.32€/km supplémentaire grâce à la prise en charge d'une partie de cette rémunération par la C.D.C. Lyons-Andelle.

Vous avez un peu de temps et envie de vous rendre utile ? Le service a besoin de conducteurs volontaires pour fonctionner. Ces trajets ne sont pas de simples transports : ils sont aussi l'occasion d'un échange, d'une aide pour porter les courses ou d'un accompagnement bienveillant.

En vous inscrivant dès maintenant sur le site de l'association (<https://www.atchoum.eu/>) ou auprès de la Communauté de Communes Lyons-Andelle (contact@cdcla.fr ou 02.32.49.61.27).

Registre des personnes fragiles / isolées

Afin de prévenir les conséquences que pourraient avoir un événement exceptionnel (*canicule, grand froid, épidémie, etc...*), un **Plan d'Alerte et d'Urgence** a été instauré dans chaque département.



Déclenché par le Préfet, il vise à apporter rapidement conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables.

Dans ce cadre, **le Maire de chaque commune est chargé de recenser les personnes âgées, les personnes handicapées, isolées** et de tenir à jour tout au long de l'année, un registre nominatif confidentiel. Peuvent demander leur inscription sur le registre de recensement nominatif :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptées au travail
- Les personnes adultes handicapées

L'inscription au registre n'est en aucun cas obligatoire. Elle présente un caractère facultatif laissé à la libre appréciation des personnes concernées.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de Mairie.

Le Club des aînés de Rosay-sur-Lieure

Tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis, les aînés se réunissent le temps d'un après-midi pour passer un moment convivial tout en jouant à des jeux de société et partageant un goûter à la salle des fêtes.

Des sorties sont organisées dont certaines en partenariat avec les amis du club du Pays Lyonnais.

Pensez à prendre contact avec votre mairie pour :

- Organiser un vide maison
- Créer un gîte ou une chambre d'hôtes
- Réaliser des travaux pour sa résidence principale ou secondaire
- Déclarer de la présence d'un nid de frelons asiatiques
- Déclarer son chien catégorisé
- Célébrer un mariage, procéder à la reconnaissance d'un enfant, conclure un PACS
- S'inscrire sur les listes électorales
- S'inscrire sur le registre des personnes fragiles et/ou isolées
- Déclarer tous dysfonctionnements sur les réseaux d'eau, électricité, d'éclairage public et/ou de voirie
- Acheter une concession au cimetière ou colombarium
- Louer la salle des fêtes communale
- Procéder au recensement militaire
- Demander un acte d'état civil...



- ✚ On taille sa haie afin de ne pas gêner la visibilité et la circulation sur les trottoirs.
- ✚ On entretient son trottoir pour que les habitants et plus particulièrement les enfants puissent circuler en toute sécurité.
- ✚ On respecte les horaires pour débroussailler, tondre... ou mettre de la musique.
- ✚ On n'allume pas de feux, on va à la déchèterie.
- ✚ **On tient son chien en laisse** et on ne jette pas les sacs à crottes dans les avaloirs.
- ✚ On ne dépose pas à côté du container à verre, des miroirs ou tout autre objet en verre qui ne rentrent pas dans le container.



**En cas d'urgence,
vous pouvez contacter vos élus :**

Pascal BEHAREL, Maire
06.37.36.50.00

Vanessa CHAPELLE, 1^{ère} adjointe
06.87.24.56.48

Alain MACHURET, 2^{ème} adjoint
06.76.46.29.81

Location de la salle des fêtes

Tarifs depuis le 1^{er} janvier 2024 :

- 250 € pour les habitants
- 350 € pour les personnes extérieures à la commune



Zoom en images sur les manifestations

SAMEDI 29 MARS
Salle des fêtes de
Rosay sur lieure
A PARTIR DE
19H30
KARAOKÉ

PAËLLA
1 apéritif offert
Paella
Fromage
Dessert
Café

Menu
Adulte 25€
Enfant 15€
- 12 ans

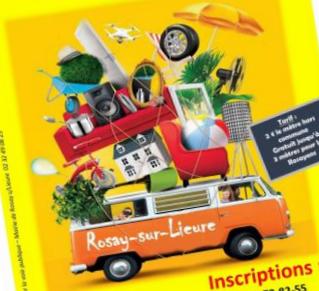
places limitées
Inscriptions au
06.79.78.82.55
avant le 15 Mars



ne pas jeter sur la voie publique



Rosay-sur-Lieure
FOIRE À TOUT
Dimanche 29 juin
7 h - 18 h



Tarif :
2 € la semaine hors
matériel agricole
à partir de 100 € de
matériel

Inscriptions :
06-79-78-82-55
comitedesfetesrosaysurlieure@yahoo.com

Restauration
sur place



Le Comité des Fêtes de Rosay-sur-Lieure œuvre depuis des années pour animer le village le temps de la Foire à tout, de l'Arbre de Noël, d'un repas thématique annuel, de la fête du printemps ...

Si vous souhaitez vous investir dans la vie du village, vous pouvez prendre contact avec les membres du bureau et intégrer l'équipe d'animation du village.

comitedesfetesrosaysurlieure@yahoo.com

